DEPARTEMENT DU JURA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
PA2M

Siège Social : **MAIRIE D'ARBOIS 39600**
Secrétariat : le jeudi de 10h00 à 12h00
Tél : 03 84 66 55 55 (mairie d'Arbois)

Extrait du registre des délibérations

Objet : Règlement de service - 2026-09

L'an deux mille vingt-six, le 12 février à 9h, le Comité Syndical dûment convoqué en date du 21/11/2025, s'est réuni en mairie d'Arbois.

Délégué(e)s en exercice : 8 Quorum : 5 Présent(e)s : 8 Absent(e)s : 0 Pouvoir(s) : 0

PRESENTS (8) : BEAUPOIL Jean-Luc et PETIT Léo, Pupillin ; BOUDRY Jeanne et CHUARD Valentin, Arbois ; BOUSSARDON Claude et LABBEZ Alain, Mesnay ; GAHIER Dominique et DULAC Caroline, Montigny les Arsures.

SECRETAIRE : PETIT Léo, Pupillin

A l'unanimité, les délégués approuvent le règlement du service de l'assainissement collectif tel que fourni en annexe et présenté en séance.

SOUS-PREFECTURE DE DOLE
REÇU LE
27 FEV. 2026
Loi du 2 Mars 1982

Pour copie conforme et certification,
Mme Jeanne Boudry, présidente

S.I.A. PA2M
Mairie d'Arbois
10 rue de l'hôtel de ville - 39600 ARBOIS
pa2massainissement@proton.me